

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Band: 127 (1982)
Heft: 4

Rubrik: Revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Etudes et Documents N° 1/1982

Des raisons budgétaires avaient conduit, voici quelques années, à la disparition de la «Revue d'information et de documentation» publiée par l'EM du Groupement de l'état-major général. C'est donc avec une satisfaction toute particulière que de larges milieux salueront la parution, assurée par le Service historique de l'armée, de la revue «Etudes et Documents» qui reprend le témoin, après quelques années d'un vide regrettable, de la «Revue d'information et de documentation». A tout seigneur, tout honneur, et à un double titre. En effet, c'est le colonel EMG Reichel, chef de la Bibliothèque militaire fédérale et premier artisan de cette renaissance, qui prend la plume. Et cela pour traiter d'un sujet d'importance première: le feu.

Quatre chapitres nous mènent, en passant par Marignan, Lutzen, Zenta, Leuthen et les libérations de la Bohême de 1742 et 1744, jusqu'à la Révolution française. L'étude sera poursuivie dans un prochain opuscule que l'on se réjouit déjà de recevoir. Et l'on ne pourra que tomber d'accord avec M. Georges-André Chevalaz, chef du Département militaire fédéral qui signe l'avant-propos de cette première revue, lorsqu'il dit: «En soumettant au lecteur un certain nombre de cas, la Revue Etudes et Documents voudrait lui permettre de former sa propre opinion. Cet élément est absolument essentiel: c'est en forgeant son style et sa pensée en temps de paix qu'un chef se prépare à prendre l'initiative en temps de guerre, en évitant de se laisser paralyser par l'incertitude du combat.»

Défense nationale, mars 1982

Le thème central de la livraison que nous avons sous les yeux, «L'arme à neutrons, pour quoi faire?» est celui d'un débat organisé conjointement par le Comité d'études de défense nationale et par la Fondation pour les études de défense nationale. Il s'agit d'une analyse,

objectivement entreprise par des gens de bonne foi, des arguments pouvant être avancés pour recommander ou au contraire rejeter l'emploi de l'arme neutronique. Avant de donner un compte rendu des débats proprement dits, la revue nous restitue les exposés liminaires présentés par plusieurs personnalités dont les généraux Méry, Lewin et Gallois.

Le débat tourne autour de trois grands axes: Les aspects techniques et tactiques de l'arme à neutrons dans son application militaire, les aspects stratégiques, notamment dans le cadre de la doctrine française de dissuasion nucléaire, les aspects politiques enfin, en insistant sur le point de vue allié et européen.

En conclusion, la revue attire fort opportunément l'attention sur le fait que l'arme à neutrons devrait être plutôt considérée comme moins terrifiante par les opinions publiques européennes que les autres armes nucléaires «dans la mesure où sa finalité est justement de limiter ses effets aux seuls militaires». A condition, bien sûr, que les civils soient convenablement protégés dans des abris de protection civile suffisants en nombre et en qualité. On constate aussi que l'arme à neutrons ne peut pas prétendre «accomplir des miracles militaires, même contre les chars qui sont ses objectifs privilégiés».

Revue de l'OTAN N° 1, février 1982

L'article de base de cette première revue de l'année est dû à la plume du secrétaire général de l'OTAN, M. Joseph Luns, qui s'attache à relever les incidences politico-militaires de l'expansion navale soviétique. Il met en relief les facilités navales dont les Soviétiques disposent outre-mer (en particulier en Méditerranée, dans les pays du golfe Persique et en Extrême-Orient). Sans négliger les contraintes d'ordre géographique qui pèsent sur les forces navales soviétiques, l'auteur estime le moment venu de relever «avec détermination» le défi lancé par l'URSS sur les mers.

Military Review No 2, février 1982

Pour ouvrir ce numéro, un article du Lt colonel Franklin Y. Hartline consacré à

l'instruction dans l'armée américaine. L'auteur constate que les méthodes actuellement en vigueur datent encore de la mobilisation de la seconde guerre mondiale. Il passe en revue les systèmes d'entraînement usités dans certaines armées étrangères (République fédérale, France, Grande-Bretagne et Union soviétique) pour conclure à la nécessité d'une certaine décentralisation et d'une certaine autonomie des commandants d'unité dans ce domaine.

Plus loin, le major Micael R. Tarantola traite du combat d'un bataillon encerclé. Dans la fluidité du champ de bataille actuel, cette situation risque de se présenter assez fréquemment. Il est indispensable que chacun sache réagir correctement dans un tel cas. L'auteur s'appuie sur un certain nombre d'exemples historiques (bataille de Lodz, certaines actions autour de Stalingrad). Son objectif n'est pas de composer un livre de recettes, mais de tirer certains enseignements, démontrant notamment que l'exfiltration est indispensable si l'on veut éviter, à terme, l'anéantissement des forces encerclées.

Commandant l'unité de recherches médicales de l'armée américaine en Europe, le Lt colonel Larry H. Ingraham se penche sur le problème de la drogue et de son usage dans les forces armées. A son avis, ce problème doit retenir l'attention de tous les commandants d'unités. Le problème réel est, à ses yeux, le facteur de division que représente la consommation de ces produits, consommation à laquelle beaucoup sont conduits à travers celle de l'alcool.

Ejército No 506, mars 1982

La revue espagnole consacre une partie importante de son numéro à un reportage abondamment illustré consacré au «groupe des opérations spéciales» et dû à la plume du capitaine Marin Bello Crespo. On s'intéressera tout d'abord à l'équipement individuel qui, sous forme légère, comprend (et ne comprend que) ce qui est indispensable à la survie et au combat. Au niveau de l'armement collectif, on constate d'ailleurs le même souci de légèreté, et donc de mobilité, en voyant par exemple

le volume modeste des mortiers. Emploi des hélicoptères n'excluant nullement l'instruction de haute montagne, entraînant poussé à l'action dans une ambiance C, marches, franchissements avec des moyens rudimentaires et, bien entendu, établissement de camps de repos camouflés et bâtis avec «les moyens du bord». A cela s'ajoute l'instruction en milieu aquatique aussi bien pour le combat que dans le cadre du sauvetage. On notera, enfin, l'importance de l'instruction sanitaire donnée à des hommes musclés et capables d'effectuer, sur de longues distances et dans des conditions très pénibles, des transports de blessés.

Forum N° 1, janvier-février 1982

Le ministre belge actuel de la Défense nationale, M. Freddy Vreven, n'aura pas la tâche aisée en reprenant le cabinet occupé jusqu'au 27 décembre dernier par M. Frank Swaelen. Le problème de la professionnalisation, les hésitations relatives au prolongement éventuel du service militaire, les obligations de la Belgique envers l'Alliance atlantique et les manifestations pacifistes constituent un difficile héritage. Aussi la revue «Forum» a-t-elle interrogé son ministre de la Défense qui, s'il n'est pas encore en mesure de donner beaucoup de réponses définitives, a néanmoins indiqué qu'il était partisan de la professionnalisation de l'armée. Conscient du coût élevé de l'opération, il n'exclut pas l'éventualité de son report dans le temps, ce qui impliquerait alors le retour provisoire à une armée de miliciens pour laquelle devraient être consenties des rallonges de solde en fonction de l'allongement nécessaire du temps de service. Pour M. Vreven, l'appel accru au service féminin ne constitue pas une solution de rechange à l'armée de métier qu'il préconise.

Sous le titre «L'Espagne: pilier sud de l'OTAN», le colonel EMG Claessens étudie l'apport de la péninsule Ibérique à la défense européenne. Il l'apprécie comme un «complément indispensable aux membres européens de l'Alliance». L'Espagne apporte des forces terrestres, maritimes et aériennes non négligeables et dont l'équipement est en voie de modernisation.

Devenant membre à part entière d'une organisation de défense qui s'étend au-delà des océans, l'Espagne fournit un renfort

important et, selon l'auteur, «l'Ouest peut s'estimer heureux que l'Espagne ait franchi ce pas».

Communiqué

SSPBC

Société suisse pour la protection des biens culturels

«La protection des biens culturels a pour but de garantir une remise intacte de notre patrimoine culturel à nos générations futures. Elle est ainsi une composante de la défense générale.»

La Société organise cette année quatre colloques publics sur le thème de l'appui que peut donner l'armée en ce domaine:

Vendredi 14.5.	Abbaye d'Hauterive (FR)
Vendredi 18.6.	Couvent d'Engelberg (OW)
Vendredi 24.9.	Couvent de Mariastein (SO)
Vendredi 29.10.	Château de Sargans (SG)

Une partie de l'après-midi est consacrée à la visite de ces hauts lieux. Le lendemain, une excursion est organisée dans les environs pour les participants qui le désirent.

S'adresser au secrétaire général, Nicolas Wassmer, case postale 961, 1701 Fribourg, ou appeler le 037/227321.

papeterie et cadeaux, fournitures et systèmes
3, Georges-Favon-49, rue du stand
Genève
Tél. 022/21 52 30

B baumann - jeanneret

meubles et
machines de bureau
8, Arquebuse Genève
Tél. 022/21 52 22